

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2011203558

Dossier numéro : 2011-06-30/69

Titre

30 JUIN 2011. - Extrait de l'arrêt n° 116/2011 du 30 juin 2011 - !Numéro du rôle : 4486) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 11-08-2011 page : 45813

Entrée en vigueur :

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En cause : le recours en annulation de la loi du 21 décembre 2007 modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, pour ce qui est de l'appartenance sexuelle en matière d'assurance, introduit par l'ASBL " Association Belge des Consommateurs Test-Achats " et autres.

...

Par ces motifs,
la Cour

1. annule la loi du 21 décembre 2007 " modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, pour ce qui est de l'appartenance sexuelle en matière d'assurance ";
2. maintient les effets de cette loi jusqu'au 21 décembre 2012 au plus tard.